

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MEINIER  
du 19 janvier 2006**

**Présents**

<b>Exécutif</b>	Mme Marie-Rose CHARVOZ	adjointe
	M. Michel PERILLAT	adjoint
<b>Bureau du Conseil</b>	MM. Florio TOGNI	président
	François MEGEVAND	secrétaire
	<i>(vice-président-e : procédure de remplacement en cours)</i>	
<b>Conseil Municipal</b>	Mmes Marlène FAVRE,	Corinne MENETREY,
	Martine SCHLATTER	
	MM. Alain CORTHAY, André FAVRE, Etienne MURISIER,	
	Bernard PIGUET, Léon PILLER, Pierre PRICAT	
<b>Personnel communal</b>	M. Michel VAZQUEZ	secrétaire
<b><u>Absent(e)s excusé(e)s</u></b>	M. Marc MICHELA	maire
	Mmes Myrna LACHENAL, Laurette MENETREY	conseillères municipales
	M. Olivier MENETREY	conseiller municipal

.....

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2005
2. Communications du Maire
3. Election du-de la président-e de la commission "Gestion des bâtiments"
4. Rapports des commissions
5. Divers.

Le Président ouvre la séance à 20h15.

## 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2005

Le procès-verbal est approuvé, avec les suppressions (mots en ~~italique-barrés~~) et les adjonctions (mots en **gras soulignés**) suivantes :

- Corinne Ménétreay demande une 1<sup>ère</sup> correction, en page 2, chiffre 2), lettre c), qui provoque une discussion aboutissant à la modification suivante :

→ Remaniement du paragraphe ci-dessous :

*« Pour rappel, cette commission est le regroupement des besoins d'une dizaine de communes avoisinantes dans le cadre du projet d'extension de la zone sportive. Toutes les communes réitèrent leur soutien à l'idée du projet de Meinier à Rouelbeau, et sont d'accord d'entrer en matière financièrement pour la pré-étude qui avait été discutée. Toutes sauf Collonge-Bellerive – refus du Conseil Municipal. Toutefois... ».*

→ Pour arriver au paragraphe suivant :

**« Toutes les communes réitèrent leur soutien à l'idée du projet de centre sportif de Meinier à Rouelbeau. Pour rappel, cette commission sportive intercommunale a été créée pour regrouper les besoins d'une dizaine de communes avoisinantes dans le cadre du projet d'extension de la zone sportive. Toutes les communes sont d'accord d'entrer en matière financièrement pour la pré-étude de cette extension future éventuelle, sauf Collonge-Bellerive – refus du Conseil Municipal – et sauf Meinier qui en avait été exemptée. Toutefois... ».**

- 2<sup>ème</sup> correction, par Michel Périllat, page 4, point 5), lettre a) :

→ «... des tranchées ~~se sont affaissées~~ **allaient s'affaisser** à Essert, ... ».

## 2) Communications du Maire

En l'absence du Maire, les adjoints transmettent quelques communications.

### a) Modification des limites de zones au centre du village de Meinier

A l'issue du délai référendaire, Monsieur François Chavaz et son frère ont fait opposition, signale Michel Périllat. Le droit de préemption sur la parcelle de MM. Chavaz avait pourtant été exclu du projet de loi car il aurait fallu que la commune ait un projet concret sur cette parcelle pour le maintenir, ce qui n'était pas le cas. L'opposition des frères Chavaz n'est donc pas très compréhensible.

### b) Concours d'architecture

Michel Périllat informe que 15 projets ont été déposés ; parmi ceux-ci, 3 ont dû être éliminés pour non respect de l'anonymat requis par le règlement du concours. Une information va être distribuée en tous ménages pour indiquer les dates de proclamation des résultats et d'exposition des projets.

Le Jury et les experts sont en train de se prononcer sur les projets soumis.

c) **Abattoir**

Comme chacun a dû le remarquer, l'abattoir fonctionne ; le congélateur sera lui en fonction à la fin du mois – soit avec un peu de retard, selon Michel Périllat.

Etienne Murisier demande si la peinture va être refaite et si l'on peut compter sur la réalisation de la haie qui devait être plantée sur le pourtour de l'abattoir. Marie-Rose Charvoz répond par l'affirmative à ces deux points et précise qu'un projet de création d'une peinture en trompe-l'œil va nous être proposée prochainement par des jeunes, en collaboration avec des travailleurs sociaux hors murs.

d) **Demandes d'autorisations de construire**

Michel Périllat informe que les frères Corthay souhaitent opérer la transformation du rural se trouvant sur leur parcelle ; le préavis communal va être donné.

Il en est de même pour la demande de la famille Favre consistant à transformer une écurie en logements ; les grandes lignes sont présentées au Conseil.

e) **Cimetière**

Les travaux d'aménagement n'ont pas encore débuté selon Marie-Rose Charvoz car notre mandataire est en train de faire baisser les prix pour coller au montant du crédit voté.

### 3) **Election du-de la président-e de la *Commission Gestion des bâtiments***

François Mégevand expose la candidature spontanée de Martine Schlatter. Pierre Pricat lui demande si elle a la disponibilité nécessaire pour mener à bien cette tâche, ce à quoi elle répond par l'affirmative, en assurant qu'elle a la motivation et le temps nécessaire pour remplir cette fonction.

Le Président demande si d'autres personnes sont intéressées ; dans la négative, un vote a lieu - non secret puisque personne ne l'exige, qui consacre Martine Schlatter en tant que Présidente de la *Commission Gestion des Bâtiments* par 7 voix pour et 2 abstentions.

### 4) **Rapports des commissions**

a) **Information, Réclamations & Votations (IRV)**

François Mégevand explique les grandes lignes du bulletin communal nouvelle version, et donne les délais de remise des articles et de parution qui doivent être respectés, soit :

**Bulletin communal : Calendrier de parution 2006**

**Printemps 2006 :** remise des articles : sem. 7, soit **du 13 au 17 février**  
Parution : sem. 12, soit du 20 au 25 mars

**Automne 2006 :** remise des articles : sem. 42, soit du 16 au 21 octobre  
Parution : sem. 46, soit du 13 au 18 novembre

Les articles, prêts à la parution, doivent être remis à la Mairie, soit par e-mail ([info@meinier.ch](mailto:info@meinier.ch)) ou CD-Rom, en respectant les délais.

En cas de problème rédactionnel, M. J. Petitpierre est à disposition des sociétés ([j.petitpierre@bluemail.ch](mailto:j.petitpierre@bluemail.ch) ou tel. 022/752.45.51)

Une discussion s'engage suite à la remarque de Marie-Rose Charvoz s'interrogeant sur la pertinence d'effectuer des dépenses à double : pour le Bulletin communal et pour Tribune Rives-Lac.

Certaines des personnes présentes à la séance de présentation du nouveau Bulletin - à laquelle tout le monde était convié - répondent, comme l'a bien expliqué Jacques Petitpierre, que tant la feuille *Meinier-infos* que le *Bulletin communal* ou *Tribune Rives-Lac* sont des supports contenant des informations très différentes et complémentaires ne faisant pas doublon, à quelques rares exceptions près.

Corinne Ménétrey rajoute que Jacques Petitpierre n'est pas là pour faire tout le travail du secrétariat de la Mairie mais plutôt pour le seconder dans sa tâche ; par ailleurs, elle se demande dans quelle mesure le coût de cette prestation ne fait pas partie des attributions financières de la commission IRV.

André Favre propose de supprimer une des éditions du Bulletin communal puisqu'il y a aussi le Rapport administratif et financier qui tombe entre deux. Etienne Murisier, également présent lors de ladite séance, complète le propos en disant que le prochain Bulletin aura un aspect plus moderne, convivial et professionnel, avec une mise en page spécifique des articles – ce qui n'était pas le cas jusque-là. Par ailleurs, le coût supplémentaire n'est pas exorbitant comme le souligne également Alain Corthay.

Etienne Murisier propose qu'une petite présentation soit faite pour ceux qui le souhaitent, ou que la commission montre la maquette et le devis rajoute le Président.

**b) Petite Enfance, Ecole & institutions pour la Jeunesse (0-18 ans) (PEEJ)**

Rien à signaler.

**c) Agriculture, Routes & Assainissement (ARA)**

Le mobilier urbain devrait être posé prochainement relate Alain Corthay, mais la discussion n'est pas encore terminée, certains devis étant encore à l'étude.

André Favre se demande pourquoi la signalisation au sol n'a pas encore été effectuée, notamment à la sortie de l'école au chemin du Stade ; en effet, le Maire avait annoncé lors du Conseil municipal de novembre 2005 qu'il fallait contacter immédiatement l'entreprise correspondante pour effectuer le travail dans la semaine qui suit, même s'il fallait passer outre les autorisations en attente du département. Michel Périllat répond que le mandat a été donné mais que la signalisation au sol n'a pas pu être mise en place depuis à cause de la météo : il faut au moins 5° C et un temps sec pour que la peinture tienne.

**d) Finances (FIN)**

Pierre Pricat avise que la commission va se réunir le 7 février pour étudier à fond les incidences financières du centre du village. Un re-calcul est nécessaire pour voir si les engagements financiers sont à la hauteur de ce qui avait été prévu à l'époque. Le même travail est à faire pour Rouelbeau. Quand à la campagne Berthet, nous allons également nous intéresser à son devenir financier, les projets de cette parcelle étant quant à eux du ressort de l'Exécutif.

e) **Gestion des Bâtiments (GEBA)**

La commission s'est réunie suite au départ de Lesley Cherubini commente Martine Schlatter, pour définir les objectifs et les priorités de la commission, dont le rôle est d'entretenir, améliorer et/ou transformer si nécessaire les bâtiments existants :

- changement des sanitaires de l'école, du rez-de-chaussée et de l'étage - au niveau des élémentaires ;
- terminer l'aménagement des combles en installant des parois amovibles pour créer un coin vidéo – salle de repos pour les enseignants ;
- repeindre les tubulures sous le préau couvert qui commencent à s'écailler ;
- revoir les mécanismes d'ouverture / fermeture des fenêtres de la salle de gym ;
- agrandissement de la salle communale par le doublement du volume de l'entrée afin d'avoir un espace pour le rangement des tables et chaises ;
- création de toilettes pour les handicapés ;
- gîte des aînés / local de vote : isolation du plafond, changer la porte - double vitrage, délimiter par un mur la partie appartenant à la Mairie de celle de Guy Jotterand.

Etienne Murisier rajoute que les toilettes pour handicapés à la salle communale sont urgents, entre autres pour la prochaine manifestation de Courir pour aider lors de laquelle nous allons financer des personnes étant pour la plupart en chaise roulante. D'autre part, la place handicapé devant la Poste est franchement très mal située, trop inclinée, et ne sert pas à grand chose à la Poste ni au Tea-room puisque aucun de ces établissements n'a de rampe pour y accéder...

Marie-Rose Charvoz abonde dans ce sens : c'est une revendication qui date de 20 ans ! Deuxièmement, il serait opportun de remplacer les wc publics "à la turque" par une cuvette.

Courir pour aider est dans deux mois rappelle Alain Corthay, pour ne pas oublier de commander, comme cela a été décidé, le bac en inox extérieur.

f) **Aménagement (AME)**

La prochaine séance est fixée au mercredi 25 janvier prochain à 18h30, et aura pour mandat de peaufiner le Plan Directeur Communal selon les remarques des différents services des départements cantonaux, relate Alain Corthay.

g) **Action Sociale et Aide au Développement (ASAD)**

Bernard Piguet fait part de différents points :

- Le repas des aînés fut un succès, tout le monde était ravi. Il remercie les personnes et les conjoints ayant apporté leur aide, et tout particulièrement Etienne Murisier, Marie-Rose Charvoz, Myrna Lachenal et Martine Schlatter.
- Le rythme mensuel des repas et déjeuners des aînés satisfait les 15 à 25 participants.
- Monsieur Schneider donne une conférence dans le canton de Vaud le 10 février prochain. Pour éviter un gaspillage de matériel pour une seule exposition, il propose de répéter cette conférence le mercredi 15 février à la Rampe ou ailleurs, pour les aînés voire davantage de personnes.

Le repas chaud offert le 25 décembre dernier par la famille Chollet à plusieurs personnes de Meinier et d'ailleurs, a été un véritable plaisir pour tous, commente Marie-Rose Charvoz. C'est une expérience à renouveler.

**h) Environnement & Espaces Verts (EEV)**

Lors de la dernière séance, le plan du cimetière a été revu en détail. Etienne Murisier rajoute qu'une journée de sensibilisation pour les propriétaires de chiens est envisagée, suite aux plaintes de plusieurs personnes dans la commune. Dans le cadre des 3 Nants, comme l'a annoncé Marie-Rose Charvoz, la suite des plantations est facilement repérable par les panneaux de bambous qui sont posés le long des champs. Le projet des 3 Nants continue selon Marie-Rose Charvoz. Yves Bischofberger, notre mandataire, a fait une demande de subvention au Fonds Suisse du Paysage, qui a été acceptée et dont la somme servira pour l'allée des Noyers (confirmation écrite en attente du canton). D'ailleurs, une exposition nationale aura lieu à Bâle sur le thème des allées d'arbres. Marie-Rose Charvoz conclut par la Journée Propreté qui aura lieu à une autre époque ; discussion à avoir lors de la prochaine commission.

**i) Sport, Culture & Loisirs (SCL)**

Les conseiller-ères disponibles le 28 sont les bienvenus à la choucroute organisée par l'USM le 28 janvier, insinue André Favre. Questionnant sur la vidéo prévue pour le 1<sup>er</sup> août, Marie-Rose Charvoz répond que le DIP a donné son accord après avoir obtenu un rapport écrit et les détails nécessaires auprès de l'école et de Jacques Petitpierre.

**5) Divers****a) Remplacement de Lesley Cherubini**

Le service des votations a envoyé la liste des signataires à Bernard Piguet, qui est président de cette liste. Un courrier est envoyé à ces personnes pour leur demander de confirmer leur intention de se prononcer pour ledit remplacement et proposer si elles le souhaitent un candidat potentiel, qui sera désigné ensuite par vote lors d'une assemblée mi-février.

**b) Horaire Gy-Meinier**

Concernant l'horaire TPG édité en commune pour Gy et Meinier, Marie-Rose Charvoz a constaté que Collonge-Bellerive avait ajouté les lignes A, B, E et G dans leur version. Elle propose de s'inspirer de cette excellente idée en ajoutant la ligne G l'année prochaine sur ce petit horaire.

**c) ASM**

A la question, posée par André Favre, sur les tâches effectuées par les ASM, Marie-Rose Charvoz répond que ces derniers nous fournissent un rapport détaillé tous les mois, consultable au secrétariat de la Mairie si nécessaire. Le Président souhaite quand même qu'une synthèse des tâches effectuées soit transmise aux membres du Conseil lors d'un prochain Conseil.

**d) Pompiers**

Le grand nombre de cours, interventions et service de piquet que les pompiers doivent assurer va croissant selon André Favre, notamment à cause du principe mis en place depuis quelque temps et qui consiste à nécessiter un ou des pompiers dès que la scène de la salle communale est utilisée pour des mariages ou autres. Il se demande alors s'il ne serait pas judicieux de mettre des podiums devant la scène dans

la mesure du possible, pour limiter les interventions des pompiers lors de ces manifestations privées.

Marie-Rose Charvoz répond que ce principe correspond à une exigence cantonale, mais que le secrétariat transmet systématiquement l'information à la Compagnie des Sapeurs-pompiers pour toutes les manifestations, et que ce sont eux en finalité qui décident d'intervenir ou non.

e) **Route de Gy 28**

Léon Piller a écrit à la régie comme suggéré lors du précédent Conseil, afin de manifester son mécontentement face à l'installation des boîtes aux lettres inadaptées de l'immeuble sis route de Gy 28. Résultat : néant, aucune réaction de la régie. C'est donc maintenant à la Commune d'agir, en tant que propriétaire.

f) **Mobilier urbain**

Concernant le mobilier urbain, Pierre Pricat demande pourquoi il n'y a pas eu de suite aux premières séances de discussion communes des commissions ARA et EEV. Etienne Murisier répond qu'il en a été discuté dans le cadre de la commission ARA, car il n'a pas été jugé nécessaire de convoquer à nouveau les deux commissions pour la suite de ce sujet. Peut-être qu'il faudrait réunir ces deux commissions pour établir un cahier des charges précis si nécessaire.

g) **TPG**

Enfin, Pierre Pricat regrette que la fréquence du bus A ait été réduite en supprimant le passage de 12h10 (environ) alors que c'est une heure de pointe. Il ne reste désormais qu'un passage à 11h58 et le suivant à 13h04. C'est vraiment dommageable ; la commune devrait réagir fortement auprès des TPG. Une séance avec eux est prévue tout prochainement selon Marie-Rose Charvoz, qui se chargera de transmettre.

h) **Rétrécisseurs**

Les rétrécisseurs promis ne sont toujours pas posés remarque Marlène Favre, alors qu'ils devaient l'être depuis un mois. Michel Périllat répond que des mesures radar devaient être prises mais quelques problèmes techniques ont empêché de les obtenir du système. C'est en cours.

i) **Abattoir**

Martine Schlatter s'insurge sur le fait que l'abattoir reste ouvert pendant l'abattage des animaux, effectué de plus aux heures de sortie de l'école, alors qu'il se trouve juste en face. Ses collègues lui assurent que ce n'est pas le cas, l'abattoir étant d'une discrétion exemplaire : la porte de l'abattoir a volontairement été surélevée pour permettre à la bétailière de se plaquer contre le bâtiment, afin que l'on ne voit même plus les animaux y entrer. Par ailleurs, la porte où l'abattage proprement dit est effectué est toujours fermée.

j) **Transport**

André Favre regrette que dans l'article paru dans la Tribune récemment sur les cartes journalières à disposition dans les mairies, Meinier n'y figure pas. Une petite astérisque précisait que les communes n'ayant qu'une seule carte n'étaient pas mentionnées dans cette liste, rétorque Marlène Favre. Elle a par contre appris que les bus, trams et mouettes étaient gratuits avec cette carte, ce que confirme

Marie-Rose Charvoz en précisant que dès le 1<sup>er</sup> février 2006, Meinier s'est aligné sur les communes avoisinantes en baissant le prix de la carte de Fr. 40.- à Fr. 35.-.

**k) Amadeus**

Un cinéaste a suivi le festival Amadeus et un film de 52 minutes en a été tiré, intitulé "Les fruits de la passion", très intéressant selon Alain Corthay.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h00.

**Prochaine séance du Conseil Municipal :        jeudi 16 février 2006 à 20h15.**

Le Secrétaire  
du Bureau du Conseil Municipal

Le Président  
du Conseil Municipal

.....

François Mégevand

.....

Florio Togni